

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours Spécifique Aides-Soignants Expérimentés

« PSASE »

Programme de formation valable du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

Financement de la formation

Tarifs 2025

Financement individuel (frais universitaire d'inscription) : **170€**

Prise en charge financière (FPC) : **2250€**

90% de réussite
en 2024

Durée

3 mois / 12 semaines
420h dont 175h de stage

100% de
satisfaction
globale
en 2024

Objectifs de la formation

- La formation a pour but de mettre en place une formation spécifique, destinée à des aides-soignants expérimentés pour leur permettre de bénéficier d'une dispense totale de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers.
- Consolider les connaissances et les compétences en lien avec les sciences et techniques en soins infirmiers
- Assimiler les enseignements incontournables de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers
- Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitaire de niveau Licence
- Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier

Références réglementaires :

Arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Instruction N° DGOS/RH1/2023/129 du 2 août 2023 relative à la mise en place d'un parcours spécifique d'accès en 2^{ème} année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aides-soignants expérimentés exerçant à temps plein dans des conditions d'exercice variés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) en année N ou N-1 si report, retenus par les directions des établissements ou des structures employeurs et par l'IFSI à l'aide du livret de positionnement phase 1 et titulaires d'une AFGSU niveau 2 en cours de validité.
- Condition d'ancienneté requise : Justifier d'un exercice à temps complet en tant qu'aide-soignant depuis au moins trois ans lors des cinq dernières années. Pas de condition particulière de parcours scolaire.

Personnes concernées :

- Tous les aides-soignants diplômés du DEAS expérimentés de 3 ans de temps complet d'exercice de leur fonction.

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours Spécifique Aides-Soignants Expérimentés

« PSASE »

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Modalités d'inscription : Etre reçu au FPC, Déposer le dossier de demande d'inscription à la formation PSASE après le résultat d'admission FPC et au plus tard le 10/02/2025, Fin des dossiers d'inscription le 17 février 2025, soit 2 semaines.
- La formation sera réalisée en groupes de 10 à 15 personnes

Calendrier 2025 :

- Date des sessions de formation : mars 2025 - Juillet 2025 (selon le calendrier régional)
- Durée : 3 mois, 12 semaines dont 175h de stage
- Lieu : Institut des Formations Paramédicales (IFPM) :
2 Rue Pierre Fontaine - 91000 ÉVRY-COURCOURONNES

NB : La Direction de l'IFPM se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de nombre insuffisant de participants en concertation avec l'agence régionale de santé Île de France (ARS-IDF).

La participation à la formation permet la délivrance d'une attestation de présence.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens pédagogiques : formateurs.
- 3 mois soit 12 semaines ou 420 heures de formation réalisées en présentiel et en distanciel avec présence obligatoire. La proportion d'enseignements en distanciel ne peut dépasser 10 % de la durée totale de la formation soit 6 jours.
- Enseignements : CM, TD, TP, Simulation en santé, Action Santé Publique.
- Plateforme informatique : MOODLE, e-Campus, BL.
- Outils : ordinateur, vidéoprojecteur, matériels de soins infirmiers pour TD en sciences techniques.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Livret de suivi d'Accompagnement Pédagogique Collectif (APC) : 1 fois toutes les 2 semaines.
- Accompagnement Pédagogique Individuel (API) : 2 fois au cours de la formation.
- Visite de stage en présentiel, durée de 1h par ESI PSASE
- Rendu d'un dossier tapuscrit dans le cadre de l'action en Santé Publique pour valider la compétence 5 demandé dans le référentiel de la formation PSASE
- Rendu de travaux écrits pour les UE 3.1 et 3.2 S1&S2, Calcul de doses
- Evaluation formative QCM sur les UE Universitaires
- Entretien Phase 2 : Livret de fin de formation tapuscrit rendu par chaque ESI PSASE début Juillet 2025 pour réaliser leur entretien final de validation ou non de leur formation PSASE.

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours Spécifique Aides-Soignants Expérimentés « PSASE »

Contacts

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Sud Francilien (IFPM du CHSF)

☎ 01.61.69.66.15

Adresse physique :

2 rue Pierre Fontaine
91000 Evry-Courcouronnes

Adresse postale :

IFPM du CHSF
40, Avenue Serge Dassault
91106 Corbeil-Essonnes Cedex

Accueil de la formation continue de l'IFPM du CHSF : ifsi@chsf.fr

Responsables de la formation « Parcours Spécifique Aides-Soignants Expérimentés » :

Sylvie MOULIN

Sylvie.moulin@chsf.fr

Anne-Flore COMPOST

anne-flore.compost@chsf.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter par mail ifsi@chsf.fr